

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019



Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 1^{er} août 2019.

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour de 2019. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de l'Empire Vie pour la période de six mois close le 30 juin 2019, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers audités consolidés, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2018 de l'Empire Vie daté du 27 février 2019. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par de tels renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui constituent les principes comptables généralement reconnus, énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le Rapport annuel du 27 février 2019.

Analyse financière Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	20 \$	57 \$	63 \$	96 \$
Résultat par action - de base et dilué	20,45 \$	58,14 \$	64,04 \$	97,44 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (trimestres annualisés) ¹	5,1 %	15,6 %	8,2 %	13,2 %

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de 20 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 57 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018. La diminution des bénéfices est principalement attribuable à la variation défavorable des rendements obligataires, qui a contribué à une augmentation du passif des contrats d'assurance. Cette diminution des bénéfices a plus que contrebalancé l'incidence des gains de la juste valeur des placements des titres à revenu fixe du secteur de l'assurance individuelle. La diminution des bénéfices pour les secteurs de la gestion de patrimoine et de l'assurance collective découle surtout des charges et des résultats techniques moins favorables par rapport à ceux du deuxième

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

trimestre de 2018. Le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice à ce jour s'est établi à 63 millions de dollars, comparativement à 96 millions de dollars en 2018. Cette baisse est principalement attribuable aux éléments précités.

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices par secteur d'activité pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour.

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Bénéfices prévues sur les affaires en vigueur	27 \$	31 \$	6 \$	5 \$	12 \$	16 \$			46 \$	52 \$
Effet des nouvelles affaires	(3)	(2)	(6)	(1)	2	2			(6)	(1)
Gains et pertes actuariels	2	2	1	3	(16)	3			(13)	8
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	—	—	—	—	(9)	10			(9)	10
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	26	31	2	7	(10)	31	—	—	17	69
Bénéfices relatifs à l'excédent	—	—	—	—	—	—	12	11	12	11
Résultat avant impôts	26	31	2	7	(10)	31	12	11	29	80
Impôts	6	8	—	2	(4)	7	2	2	5	19
Résultat net attribuable aux actionnaires	20 \$	23 \$	1 \$	5 \$	(7) \$	24 \$	10 \$	8 \$	24 \$	61 \$
Dividendes sur actions privilégiées									(3)	(3)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									20 \$	57 \$

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Bénéfices prévues sur les affaires en vigueur	58 \$	59 \$	12 \$	11 \$	26 \$	32 \$			97 \$	102 \$
Effet des nouvelles affaires	(6)	(4)	(9)	(4)	7	4			(8)	(4)
Gains et pertes actuariels	1	1	4	12	(15)	(3)			(10)	10
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	—	—	—	—	(10)	11			(10)	11
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	54	56	7	19	8	44	—	—	70	119
Bénéfices relatifs à l'excédent	—	—	—	—	—	—	20	15	20	15
Résultat avant impôts	54	56	7	19	8	44	20	15	90	134
Impôts	13	14	2	5	—	9	4	3	19	31
Résultat net attribuable aux actionnaires	41 \$	42 \$	6 \$	14 \$	8 \$	34 \$	16 \$	12 \$	70 \$	103 \$
Dividendes sur actions privilégiées									(7)	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									63 \$	96 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le deuxième trimestre ont diminué de 12 % et de 5 % depuis le début de l'exercice, principalement en raison de la diminution des bénéfices du secteur de l'assurance individuelle et, dans une moindre mesure, de la réduction des marges de la base d'actifs du secteur de la gestion de patrimoine.

L'effet des nouvelles affaires plus important en 2019 par rapport à 2018 est principalement attribuable au secteur de l'assurance collective et, dans une moindre mesure, au secteur de la gestion de patrimoine. L'effet des nouvelles affaires pour le secteur de l'assurance individuelle a été favorable pour les deux périodes comparables de 2019 et de 2018. L'effet des nouvelles affaires est positive lorsque la valeur actualisée des profits futurs sur les nouvelles affaires surpasse la somme des marges des passifs des contrats initiaux pour ces affaires additionnée aux charges engagées au point de vente.

Les gains actuariels pour le deuxième trimestre de 2019 et l'exercice à ce jour ont diminué par rapport à 2018, principalement en raison d'une diminution des rendements obligataires, qui a contribué à une augmentation des passifs des contrats. Cette diminution a plus que contrebalancé les gains de la juste valeur des placements des titres

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

à revenu fixe du secteur de l'assurance individuelle et les résultats techniques moins favorables du secteur de l'assurance collective.

Les mesures de gestion et les modifications des hypothèses ont diminué au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour en raison des modifications du portefeuille de placements de titres à revenu fixe dans le cadre des activités de gestion permanente visant à améliorer de l'appariement des actifs et des passifs dans le secteur de l'assurance individuelle. Un meilleur appariement se traduit par une amélioration de la rentabilité lorsque les rendements obligataires sont plus élevés et par une diminution lorsqu'ils sont relativement bas.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont augmenté pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, principalement en raison de résultats plus élevés découlant des actifs investis en 2019 et de charges d'intérêt plus faibles. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par des coûts plus élevés pour le programme de couverture de l'Empire Vie.

Résultats par principaux secteurs

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois close le 30 juin et pour l'exercice à ce jour pour 2019 et 2018. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits										
Primes nettes	40 \$	29 \$	88 \$	84 \$	97 \$	93 \$	— \$	— \$	225 \$	205 \$
Revenu de placement	10	10	1	1	55	55	16	17	83	83
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	3	(2)	3	—	202	23	(4)	(2)	205	19
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1	—	—	—	19	12	(1)	—	18	12
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	5	1	6	1
Produits tirés des frais	63	63	3	3	—	—	—	—	66	66
Total des produits	118	101	96	87	373	183	17	17	603	388
Charges										
Prestations et règlements, montant net	47	43	65	58	42	47	—	—	153	147
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	6	(6)	5	—	299	66	—	—	310	60
Participations sur polices	—	—	—	—	8	8	—	—	8	8
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêt	38	33	23	19	32	33	4	6	97	91
Impôts sur le résultat et taxes	6	8	3	4	(1)	9	3	2	11	23
Total des charges	98	77	95	82	380	162	7	8	580	330
Résultat net après impôts	20 \$	23 \$	1 \$	5 \$	(8) \$	20 \$	10 \$	9 \$	24 \$	57 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									—	(3)
Dividendes sur actions privilégiées									3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									20 \$	57 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits										
Primes nettes	94 \$	61 \$	177 \$	169 \$	193 \$	186 \$	— \$	— \$	463 \$	416 \$
Revenu de placement	20	19	2	2	103	97	32	32	158	151
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	23	(7)	5	—	585	(52)	(6)	(3)	608	(62)
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	30	16	(3)	—	27	16
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	5	(1)	6	(1)
Produits tirés des frais	124	126	6	5	—	—	—	—	130	132
Total des produits	261	200	190	176	911	248	29	28	1 391	652
Charges										
Prestations et règlements, montant net	112	95	125	117	81	81	—	—	318	293
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	20	(23)	8	(3)	744	48	—	—	772	22
Participations sur polices	—	—	—	—	16	15	—	—	16	15
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêt	75	71	44	39	63	61	8	12	191	183
Impôts sur le résultat et taxes	13	14	6	10	5	13	4	3	29	40
Total des charges	220	157	184	162	908	219	12	15	1 324	553
Résultat net après impôts	41 \$	42 \$	6 \$	14 \$	4 \$	29 \$	17 \$	13 \$	67 \$	98 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(3)	(5)
Dividendes sur actions privilégiées									7	7
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									63 \$	96 \$

Total des produits

Les primes nettes ont augmenté de 10 % au cours du deuxième trimestre de 2019 et de 11 % pour l'exercice à ce jour, principalement en raison de la croissance des primes de rentes fixes du secteur de la gestion de patrimoine.

Le revenu de placement a stagné au deuxième trimestre et a augmenté de 5 % pour l'exercice à ce jour, principalement en raison des changements apportés à la composition de l'actif réalisés en 2018, notamment par l'ajout de titres à rendement plus élevé.

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net ont augmenté pour le trimestre et l'exercice à ce jour. Cette augmentation reflète la baisse importante des taux d'intérêt à long terme tout au long de 2019 par rapport à une hausse des taux d'intérêt à long terme pour la même période en 2018. Cette variation du produit a été plus que contrebalancée par les variations nettes des passifs des contrats d'assurance et de placements équivalentes de la section « Charges » des résultats.

Pour le deuxième trimestre de 2019, les produits tirés des frais ont stagné par rapport aux produits du deuxième trimestre de 2018, et ont légèrement diminué pour l'exercice à ce jour. Ces résultats sont principalement attribuables à la chute des frais de gestion des fonds distincts et des frais exigibles sur les garanties des fonds distincts découlant d'une baisse des actifs moyens sous gestion. Cette question est analysée plus en détail à la rubrique « Résultats par secteur - Gestion de patrimoine » plus loin dans le présent rapport.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Total des charges

La variation du total des charges s'explique en grande partie par l'incidence des taux d'intérêt du marché sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Cette variation dans les charges est fortement contrebalancée par les variations équivalentes au chapitre de la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, comme la section « Produit » l'indique. Déduction faite de la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, le total des charges pour le deuxième trimestre est demeuré stable et a augmenté de 4 % depuis le début de l'exercice par rapport à 2018.

Les prestations nettes et les demandes de règlement pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour de 2019 ont été supérieures à celles de 2018, principalement en raison d'une augmentation des rachats de rentes fixes du secteur de la gestion du patrimoine ainsi que des résultats moins favorables au chapitre des règlements du secteur de l'assurance collective. Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats au chapitre des règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les pertes et les gains actuariels en matière de règlements correspondent à la combinaison des règlements survenus en comparaison des règlements escomptés dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Rentes fixes				
Actifs sous gestion ¹	967 \$	951 \$	967 \$	951 \$
Ventes brutes ¹	40	29	94	61
Ventes nettes ¹	8	4	12	(3)
Fonds distincts				
Actifs sous gestion ¹	8 323	8 579	8 323	8 579
Ventes brutes ¹	189	202	410	470
Ventes nettes ¹	(108)	(16)	(192)	(52)
Produits tirés des frais	62	62	122	124
Fonds communs de placement				
Actifs sous gestion ¹	147	171	147	171
Ventes brutes ¹	2	3	5	9
Ventes nettes ¹	(6)	(7)	(13)	(15)
Produits tirés des frais	1	1	1	1
Primes nettes	40 \$	29 \$	94 \$	61 \$
Prestations et charges	92	70	207	143
Résultat net après impôts	20 \$	23 \$	41 \$	42 \$

Les actifs sous gestion de rentes fixes ont augmenté de 2 % au cours des 12 derniers mois. Les ventes brutes ont augmenté de 38 % pour le deuxième trimestre et de 54 % pour l'exercice à ce jour par rapport à 2018. Cette augmentation reflète une transformation de l'attitude du marché en faveur des produits de gestion de patrimoine garantis qui survient souvent à la suite de marchés boursiers difficiles et volatils.

Les actifs sous gestion des fonds sont inférieurs à ceux de la même période en 2018, ce qui reflète en partie la volatilité des marchés boursiers au cours des 12 derniers mois, alors que les actifs des fonds distincts ont diminué vers la fin de 2018 et ont partiellement rebondi en 2019. Pour le deuxième trimestre de 2019, les ventes brutes ont

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

diminué de 6 % par rapport à la même période en 2018 et de 13 % pour l'exercice à ce jour. Le 12 novembre 2018, l'Empire Vie a lancé sa nouvelle option de frais d'acquisition, l'option sans frais, pour ses produits de fonds de placement garanti (FPG) et Catégorie Plus 3.0. Elle a également ajouté quatre fonds mondiaux à Catégorie Plus 3.0. L'option sans frais offre aux clients un plein accès à leurs placements sans frais de rachat. Le 28 mai 2018, l'Empire Vie a annoncé sept nouveaux fonds mondiaux, une option d'honoraires de service et un programme de taux privilégiés pour fournir aux clients des options de placement mondiales et moins coûteuses dans ses FPG, sa gamme de fonds distincts.

Les produits tirés des frais sur les fonds distincts sont demeurés stables au deuxième trimestre et ont légèrement diminué pour l'exercice à ce jour, reflétant la diminution des actifs moyens sous gestion en 2019 comparativement à la même période en 2018.

Les actifs de fonds communs de placement sous gestion ont diminué au cours de 12 derniers mois en raison de ventes de fonds communs de placement plus faibles. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Au cours du deuxième trimestre, le revenu net pour ce secteur a diminué de 3 millions de dollars et de 1 million pour l'exercice à ce jour, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation.

Résultats par secteur - Assurance collective

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Principales données financières				
Ventes, primes annualisées ¹	26 \$	10 \$	48 \$	36 \$
Primes nettes	88	84	177	169
Résultat net après impôts	1 \$	5 \$	6 \$	14 \$

Les ventes de primes annualisées ont augmenté de 160 % pour le deuxième trimestre et de 33 % pour l'exercice à ce jour, principalement en raison du transfert d'un bloc d'affaires important provenant d'un nouveau partenaire de distribution stratégique. De plus, l'Empire Vie continue d'augmenter les ventes de ses produits de base au sein du marché des petites et moyennes entreprises. L'Empire Vie continue de conclure des partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché.

Les primes nettes pour le deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 5 % comparativement à celles des périodes comparables de 2018. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux secteurs d'activité.

Le résultat net pour le trimestre et l'exercice à ce jour a diminué principalement en raison des résultats techniques moins favorables pour tous les types de prestations comparativement à des résultats techniques plus favorables pour les prestations d'assurance santé et d'assurance invalidité de longue durée pour les périodes comparables de 2018.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur - Assurance individuelle

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Actionnaires				
Ventes, primes annualisées ¹ attribuables aux actionnaires	6 \$	7 \$	11 \$	11 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	68	68	138	140
Quote-part du résultat net après impôts	(7)	24	8	34
Titulaires de polices				
Ventes, primes annualisées ¹ attribuables aux titulaires de polices	4	4	8	7
Prime nettes attribuables aux titulaires de polices	29	24	55	46
Quote-part du résultat net après impôts	(1)	(4)	(4)	(5)
Résultat net après impôts	(8) \$	20 \$	4 \$	29 \$

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ont quelque peu diminué pour le deuxième trimestre de 2019 et sont demeurées stables pour l'exercice à ce jour par rapport à 2018. Les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices sont demeurées au même niveau au cours du deuxième trimestre et ont légèrement augmenté pour l'exercice à ce jour. Le total des primes nettes attribuables aux actionnaires est demeuré stable au deuxième trimestre et a légèrement diminué pour l'exercice à ce jour, tandis que les primes nettes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour par rapport à 2018, ce qui reflète la vigueur récente des ventes de nouvelles primes attribuables aux titulaires de polices. En novembre 2018, l'Empire Vie a introduit la Protection vie garantie, un produit offrant aux clients une protection viagère garantie qui ne comporte aucune question sur l'état de santé ou le mode de vie.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de ce secteur d'activité a diminué pour s'établir à une perte nette pour le deuxième trimestre et a enregistré un résultat net global inférieur pour l'exercice à ce jour. Les rendements des marchés obligataires ont diminué pour le trimestre et pour l'exercice à ce jour. Bien que la baisse des taux de rendement ait augmenté les gains de la juste valeur des actifs à revenu fixe soutenant les passifs des contrats d'assurance, l'augmentation des passifs correspondants des contrats d'assurance a plus que contrebalancé ces gains, ce qui contribue principalement à la baisse du résultat net par rapport aux périodes comparables de l'exercice précédent.

Résultats - Capital et excédent

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Résultat sur les placements	18 \$	18 \$	38 \$	29 \$
Profit (perte) sur les instruments de couverture	(2)	(1)	(10)	(2)
Intérêts et autres charges	(4)	(6)	(8)	(12)
Bénéfices avant impôts	12	11	20	15
Impôts	2	2	4	3
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	10	8	16	12
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	1	—	1	1
Résultat net après impôts	10 \$	9 \$	17 \$	13 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Le résultat sur les placements au deuxième trimestre de 2019 est comparable à celui de 2018. Pour l'exercice à ce jour, les rendements plus élevés des actifs investis ont été le principal facteur de l'augmentation par rapport à 2018.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Les pertes sur le programme de couverture (décrites dans la section « Gestion du risque ») du deuxième trimestre sont essentiellement comparables aux résultats de la même période de 2018. L'augmentation des pertes du deuxième trimestre de 2019 sont prises en compte dans la variation pour l'exercice à ce jour par rapport à 2018. La diminution des charges d'intérêt est attribuable au rachat de débentures subordonnées de 300 millions de dollars en mai 2018 par l'Empire Vie.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 17,4408 \$ par action ordinaire le 1^{er} août 2019 payable le 12 septembre 2019 à tous les actionnaires ordinaires inscrits le 19 août 2019.

Le tableau ci-après présente les détails des montants et des dates pour chaque action ordinaire et chaque dividende déclaré sur les actions privilégiées :

	Montant des dividendes par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	17,440800 \$	12 sept. 2019	19 août 2019
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 1 (TSX: EML.PR.A)	0,359375 \$	17 oct. 2019	17 sept. 2019
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,306250 \$	17/10/2019	17 sept. 2019

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale similaire.

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	175 \$	140 \$
Activités d'investissement	(140)	136
Activités de financement	(48)	(330)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13) \$	53 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les commissions, les prestations d'assurance, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont principalement attribuables aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats et le compte du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 13 millions pour l'exercice à ce jour. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 35 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des entrées de trésorerie qui proviennent des variations du fonds de roulement. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et la diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement en 2019 sont principalement attribuables à la baisse des ventes de titres par rapport à 2018, alors que la société a vendu une

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

partie de son portefeuille de placements pour financer le rachat de débentures subordonnées de 300 millions de dollars en mai 2018.

Reportez-vous aux notes 10 (e) et 28 (b) des états financiers consolidés de 2018 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débentures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débentures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2 (d), 3, 10 (c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Débentures subordonnées	400 \$	400 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées	250 \$	250 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	251 \$	251 \$

Le tableau ci-dessous présente les détails des dettes subordonnées et des actions privilégiées en circulation de la société :

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Débentures subordonnées				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Taux d'intérêt	30 juin 2019	31 décembre 2018
Débentures subordonnées (1)	Décembre 2016	16 décembre 2021	3,383 %	200 \$	200 \$
Débentures subordonnées (2)	Septembre 2017	15 mars 2023	3,664 %	200 \$	200 \$

(1) Débentures subordonnées non garanties de série 2016-1 à 3,383 % échéant en 2026. À compter du 16 décembre 2021, l'intérêt sera payable au taux CDOR (Canadian Deposit Offered Rate) sur trois mois majoré de 1,95 %.

(2) Débentures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR majoré de 1,53 %.

Actions privilégiées				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actions privilégiées	Janvier 2016	17 avril 2021	5,75 %	150 \$	150 \$
Actions privilégiées	Novembre 2017	17 janvier 2023	4,90 %	100 \$	100 \$

Les débentures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc.

Les notes d'émetteur de l'Empire Vie attribuées par la firme DBRS sont les suivantes : note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories); note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories); note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories); et note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la position de l'Empire Vie à titre d'assureur vie qui affiche continuellement un bon rendement et qui génère constamment des revenus stables tout en maintenant un profil de risque conservateur.

La firme A.M. Best a attribué les notes suivantes à l'Empire Vie : note de solidité financière « A (Excellent) » (3^e de 16 catégories); note de crédit d'émetteur à long terme « a » (6^e de 21 catégories); note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories); et note « bbb » pour ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes attribuées reflètent la solidité du bilan de l'Empire Vie, qui est classé comme étant « très solide » par A.M. Best, ainsi que ses excellents résultats d'exploitation, son profil d'entreprise neutre et sa gestion des risques appropriée.

Capital réglementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but d'améliorer la mesure de la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. L'Empire Vie a présenté une solide situation de capital selon le MMRPCE et continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le capital total.

En date du 30 juin 2019, le ratio total et le ratio du noyau de capital sont demeurés relativement inchangés par rapport au 31 décembre 2018.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

TSAV (en millions de dollars)	30 juin 2019	31 mars 2018	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018
Capital règlementaire disponible					
Première catégorie	1 549 \$	1 507 \$	1 476 \$	1 526 \$	1 513 \$
Deuxième catégorie	674	692	653	608	614
Total	2 233 \$	2 200 \$	2 129 \$	2 134 \$	2 127 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles	937	921	887	1 001	1 005
Coussin de solvabilité de base	2 115	2 083	2 029	1 908	1 949
Ratio total du TSAV	149 %	150 %	149 %	164 %	161 %
Ratio du noyau de capital du TSAV	104 %	103 %	103 %	117 %	114 %

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	16 \$	3 \$	60 \$	(7) \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	—	1	4	(1)
Total des autres éléments du résultat global	17 \$	3 \$	64 \$	(8) \$

L'augmentation des autres éléments du résultat global du deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable aux gains latents de la juste valeur des placements disponibles à la vente. Cette augmentation a été contrebalancée par une perte au chapitre de la réévaluation de la composante des passifs des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi. Les gains et les pertes sur chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont principalement attribuables à une combinaison de baisses des taux d'intérêt et de marchés boursiers favorables pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour.

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du TSAV.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Risque lié au marché

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continus, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV, mais n'a pas de passifs des contrats dans l'état de la situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue partiellement les baisses en périodes de replis, mais pourrait entraîner des pertes en périodes de hausses. Au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2019, les frais de couverture de l'Empire Vie étaient de 1,3 million de dollars et de 7,3 millions après impôts, respectivement. En 2018, les frais de couverture étaient de 1 million de dollars et de 1 million pour les périodes comparables.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passifs et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 30 juin 2019, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,3 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,0 milliards de dollars de ces actifs et passifs étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	30 juin 2019	31 déc. 2018
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	3 %	3 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	47 %	47 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garantie de retrait (GR)	43 %	43 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers sont comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le revenu net (en millions de dollars après impôts)					
Au 30 juin 2019					
Garanties sur les fonds distincts	néant \$	néant \$	(9) \$	(81) \$	(219) \$
Autres risques liés aux actions	33	15	(12)	(20)	(66)
Couverture des positions en actions	(2)	(2)	5	16	39
Total	31 \$	14 \$	(17) \$	(85) \$	(246) \$
Au 31 décembre 2018					
Garanties sur les fonds distincts	3 \$	3 \$	(11) \$	(129) \$	(269) \$
Autres risques liés aux actions	38	18	(15)	(46)	(118)
Couverture des positions en actions	(6)	(4)	9	26	50
Total	35 \$	16 \$	(16) \$	(150) \$	(337) \$
Sensibilité au risque lié aux actions :					
Incidence sur le TSAV					
Au 30 juin 2019					
Garanties sur les fonds distincts	3 %	— %	(6) %	(14) %	(20) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	— %	— %	(1) %
Couverture des positions en actions	(1) %	(1) %	1 %	3 %	4 %
Total	1 %	(1) %	(5) %	(11) %	(17) %
Au 31 décembre 2018					
Garanties sur les fonds distincts	3 %	— %	(10) %	(16) %	(22) %
Autres risques liés aux actions	— %	(1) %	— %	— %	(2) %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	3 %
Total	1 %	(1) %	(9) %	(14) %	(21) %

La sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour les garanties des fonds distincts, dans un contexte de repli de 20 % et de 30 % du marché boursier, a diminué principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers durant le semestre trimestre de 2019. La valeur des passifs liés aux garanties des fonds distincts est devenue positive le 31 décembre 2018 après le déclin du marché boursier au cours du quatrième trimestre. Cette situation entraîne l'augmentation de la sensibilité du résultat net puisque tout changement du passif lorsqu'il se trouve au-dessus du seuil de zéro sera transféré au résultat net.

En 2019, l'Empire Vie a mis à jour la méthode de calcul de sa sensibilité au risque lié aux actions. Cette nouvelle méthode précise les hypothèses utilisées pour calculer les exigences de base en matière de capitaux propres au titre du TSAV à la date de présentation du rapport. Les données du tableau ci-dessus illustrant l'incidence du risque lié aux actions sur le TSAV au 31 décembre 2018 sont retraitées pour les rendre conformes à la méthode mise à jour.

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des fonds distincts et les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV au 30 juin 2019, pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Passifs des polices	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
30 juin 2019	2 671 \$	838 \$	127 \$	4 \$	1 777 \$	24 \$	néant \$	448 \$
31 décembre 2018	2 689 \$	1 057 \$	301 \$	24 \$	3 789 \$	165 \$	4 \$	433 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Le 30 juin 2019, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 866 millions de dollars. Le 31 décembre 2018, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 1 246 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Baisse de 50 points de base
30 juin 2019 - Ratio total du TSAV	(2) %
31 décembre 2018 - Ratio total du TSAV	(5) %

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2017	31 déc. 2017	30 sept. 2017
Produits	603 \$	788 \$	289 \$	197 \$	388 \$	264 \$	627 \$	135 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	20 \$	43 \$	6 \$	35 \$	57 \$	39 \$	48 \$	39 \$
Résultat par action - de base et dilué	20,45 \$	43,59 \$	6,36 \$	35,73 \$	58,14 \$	39,30 \$	49,03 \$	39,67 \$

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre événement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques, les risques de conformité à la réglementation, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui présente le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices. Les rendements trimestriels et pour l'exercice à ce jour sont calculés sur une base annualisée.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures de gestion et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. L'Empire Vie utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux	30 juin 2019	31 décembre 2018
(en millions de dollars)		
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	9 336 \$	8 447 \$
Actifs des fonds distincts	8 341	7 823
Total des actifs selon les états financiers	17 677	16 270
Actifs des fonds communs de placement	147	145
Actifs sous gestion	17 824 \$	16 415 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie :

Aux	30 juin 2019	31 décembre 2018
(en millions de dollars)		
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	196 \$	182 \$
Actifs des fonds communs de placement	13	12

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »